

<b>Procès-verbal</b>	
<b>Conférence d'arbitrage</b>	
<i>Date/heure</i>	1 <sup>er</sup> avril 2017, 10h30
<i>Lieu</i>	Restaurant Lavapesson Rte de la Chenevière 3, Granges-Paccot

<b>Participants</b>	
<i>Région</i>	<i>Nom et prénom</i>
Genève	Felgenhauer Christian
Vaud	David Alexandre et François Troyon
Valais	excusé
Neuchâtel	Wenker Laurent
Jura-Seeland	excusé
Fribourg	Leutwiler Bernhard
Berne	Kühne Michael
Soleure	Sigrist Andy
Bâle	Gründel Martin
Argovie	Dennler Daniel
Suisse centrale	Gander Ernst
Zurich	Pulver Christine
RVNO	Wüthrich Claudia et Wüthrich Matthias
GSGL	Stefan Bolli
Tessin	Fonio Patrick
CFA	Heinz Tschumi, président Christian Nellen, membre Nadine Hefti, membre
Swiss Volley	Evelyne Müller, bureau
Procès-verbal	Panchaud Katja

### 1. Accueil

Alexandre David salue toutes les personnes présentes et annonce que 2 régions sont excusées (Jura-Seeland, Valais). Il présente François Troyon, qui lui succédera au titre de Président CRA de SVRV, et propose que ce dernier reprenne son poste de Président de la Conférence des arbitres. Il est élu à l'unanimité.

Heinz Tschumi remercie Alexandre David pour son travail d'arbitre du cadre national, de président de conférence et de président CRA et salue les personnes présentes au nom de la CFA.

### 2. Procès-verbal de la rencontre CFA-CRA du 17.09.2016

Il n'y a pas de remarque concernant le PV de la dernière séance.

### 3. Informations de la CFA

Organigramme

Heinz Tschumi indique que toute modification éventuelle de l'organigramme serait signalée lors de la prochaine séance en septembre.

#### Âge limite

Après discussion, la proposition de maintenir l'âge limite en LN1 à 60 ans en ajoutant un article stipulant qu'il est possible d'engager des arbitres plus âgés en cas de nécessité est approuvée avec 12 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention. Ceci s'appliquera également pour les juge de ligne. Ce point sera remis en discussion à la CFA, puis apporté pour le nouveau règlement.

#### Frais LNA/LNB

La CFA demandera au CC de supprimer le plafond de 15%. Ce nouveau système d'indemnisation n'a pas donné lieu à des réclamations et rend l'activité d'arbitre du cadre plus attractif. Andy Sigrist relève que les arbitres de longue haleine devraient pouvoir siffler des matchs plus éloignés pour maintenir l'attractivité.

#### Frais juge de ligne

Après discussion le forfait est adapté, à savoir CHF 30.- de 0 à 50 km au lieu des CHF 15.- de 0 à 25 km et CHF 30.- de 25 à 50 km initialement proposés.

#### Frais LN1

Aucune proposition n'ayant été transmise par les régions, la CFA propose d'appliquer le même barème que pour les juges de lignes. Finalement cette proposition est refusée. Il n'y aura donc pas de changement pour les frais des arbitres de LN1. Les régions devront faire une proposition pour la séance de septembre. Celle-ci entrerait en vigueur dès la saison 2018-2019.

#### Chef-arbitre

La CFA proposera à la Commission de la Relève d'ajouter une indemnisation de CHF 200.-/jour pour le chef-arbitre lors des journées de CS. Ce montant pourrait être répartis entre les équipes participantes.

#### Règles FIVB 2017-2020

La brochure sera disponible sous forme de brochure imprimée. Les changements se résument à des changements de formulation, mais il n'y a pas de changement de règle notoire. L'achat n'est pas obligatoire pour les arbitres déjà actifs (exceptés arbitres LN), mais il est vivement recommandé. Une version en ligne est disponible en français et en anglais sur le site de la FIVB. Un résumé des règles modifiées sera à nouveau disponible.

#### **4. E-Learning-Tool (cf. notice)**

Aucune région ne s'oppose à l'harmonisation souhaitée par le groupe de travail. Afin qu'il puisse avancer en ce sens, chaque région est priée de transmettre à Evelyne la liste des niveaux d'arbitre appliqués dans sa région et les détails y relatif (quel arbitre peut siffler quelle ligue, à quoi correspond un arbitre avec tel ou tel grade, ...). Une ébauche sera présentée en septembre.

Les régions n'ayant pas adhéré à l'outil de formation, principalement pour des raisons financières, pourraient bénéficier des supports au format papier afin de garantir l'uniformisation de la formation.

Il ressort que les régions sont très intéressée à pouvoir former les marqueurs via cet outil.

Pour rappel les niveaux N1, N2 et N3 sont définis dans le règlement de SV. Il faut en tenir compte dans le cadre de l'harmonisation et, au besoin, adapter le règlement.

#### **5. Fixer une date pour la séance de septembre**

Finalement la date du 09.09.2017 à 13h30 à Ittigen est proposée pour la prochaine séance. Il est rappelé qu'en raison des différences entre les régions, la présence de toutes les régions est vivement souhaitée pour les 2 conférences/séances annuelles. En cas d'indisponibilité, il convient de trouver un suppléant.

## 6. Divers

Andy Sigrist relève que des matchs de promotion/relégation 2L/1L vont se jouer le 01.04.17, date des finales de la Coupe suisse et, par conséquent, date interdite pour tous les matchs de LNB, L1 et ligues régionales. Il est demandé à la CFA d'obtenir des explications à ce sujet. Pour soutenir cette demande, les régions concernées peuvent envoyer leur demande à Katja Panchaud qui la transmettra à Swiss Volley.

Une meilleure communication est souhaitée en ce qui concerne les matchs de promotion/relégation, car il n'est pas toujours évident de trouver l'information sur le site internet.

## 7. Prochaine séance

- 9 septembre 2017 à 13h30 à la Maison des Sports à Ittigen.

Alexandre David clos la séance et remercie chacun d'être venu.

A faire		
Qui:	Tâche à faire	
régions	Proposition pour frais des arbitres de LN1	09.09.2017
régions	Envoyer à Evelyne indications grade/niveau des arbitres	01.05.2017
CFA	Se renseigner concernant matchs de promotion/relégation 1L/2L autorisés pour une date interdite	
GT E-learning	Ebauche visant à harmoniser la formation via l'outil de formation en ligne	

Documents		
<i>De qui:</i>	<i>Documents, informations</i>	<i>A qui:</i>
E. Müller	PV, slides, notice	Tous

Fin de la séance : 12h30

Katja Panchaud